

SICAV BNA
SITUATION TRIMESTRIELLE
ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2009

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 79,42% de l'actif total au 31 décembre 2009. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI

Tunis, le 26 janvier 2010

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

Notes cembre 2009cembre 2008

ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 710 679	2 037 897
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 566 610	1 909 146
	- Titres OPCVM		144 069	128 751
	Placements monétaires et disponibilités :		702 246	493 977
	- Placements à terme	3.2	702 085	493 089
	- Disponibilités		161	888
	Débiteurs divers		-	-
	TOTAL ACTIF		3 412 925	2 531 874
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	11 883	8 891
	Autres créditeurs divers	3.4	74 421	30 211
	Total passif		86 304	39 102
ACTIF NET	Capital		3 305 509	2 475 928
	Capital en nominal :	3.5	3 653 100	3 361 100
	- Capital début de période		3 361 100	3 574 800
	- Emission en nominal		9 277 200	6 210 900
	- Rachat en nominal		-8 985 200	-6 424 600
	Sommes non distribuables :	3.6	-347 591	-885 172
	- Des exercices antérieurs		-885 172	-941 331
	- De l'exercice en cours		537 581	56 159
	Sommes distribuables :		21 112	16 844
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	21 106	16 856
	- Report à nouveau		6	-12
	Actif net		3 326 621	2 492 772
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 412 925	2 531 874

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos		Exercice clos	
		Période du 01/10 au 31/12/2009	le 31 décembre 2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	le 31 décembre 2008
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	-	104 921	-	103 258
- Dividendes		-	102 113	-	95 728
- Revenus des titres OPCVM		-	2 808	-	7 530
Revenus des placements à terme	4.2	4 535	19 168	4 626	19 806
Total des revenus des placements		4 535	124 089	4 626	123 064
Charges de gestion des placements	4.3	-11 884	-40 892	-8 891	-38 379
Revenus nets des placements		-7 349	83 197	-4 265	84 685
Autres charges d'exploitation	4.4	-17 334	-68 570	-9 232	-67 220
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-24 683	14 627	-13 497	17 465
Régularisation du résultat d'exploitation		8 740	6 479	-1 379	-609
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-15 943	21 106	-14 876	16 856
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-8 740	-6 479	1 379	609
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-147 117	-156 877	-294 658	82 590
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		171 758	829 542	-	33 584
Frais de négociation		-8 541	-34 555	-	-2 171
SOMMES NON DISTRIBUABLES		16 100	638 110	-294 658	114 003
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	-8 583	652 737	-308 155	131 468

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Exercice clos	Exercice clos	Exercice clos	Exercice clos
(Montants exprimés en dinars)		Période du	le	Période du	le
		01/10 au	31 décembre	01/10 au	31 décembre
		31/12/2009	2009	31/12/2008	2008
VARIATION DE L'ACTIF NET	Résultat d'exploitation	-24 683	14 627	-13 497	17 465
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-147 117	-156 877	-294 658	82 590
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	171 758	829 542	-	33 584
	Frais de négociation	-8 541	-34 555	-	-2 171
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-16 838	-	-26 882
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<i>Souscriptions :</i>				
	- Capital	3 715 300	9 277 200	961 300	6 210 900
	- Régularisation des sommes non distribuables	-376 235	-1 495 265	-228 073	-1 341 669
	- Régularisation des sommes distribuables	8 740	6 479	-1 377	-608
	<i>Rachats :</i>				
	- Capital	-2 991 500	-8 985 200	-990 400	-6 424 600
	- Régularisation des sommes non distribuables	283 730	1 394 736	211 639	1 283 825
	- Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	631 452	833 849	-355 066	-167 566
ACTIF NET	En début de période	2 695 169	2 492 772	2 847 842	2 660 340
	En fin de période	3 326 621	3 326 621	2 492 772	2 492 772
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	29 293	33 611	35 748	35 748
	En fin de période	36 531	36 531	33 902	33 611
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	92,007	74,165	74,419	74,419
	En fin de période	91,063	91,063	84,002	74,165
	TAUX DE RENDEMENT	-1,03%	22,78%	12,88%	0,67%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 4^{ème} TRIMESTRE 2009

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993. La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est au 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 27 bis, rue du Liban - 1002 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 décembre 2009, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

I. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

III. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	Plus ou moins-values potentielles	% actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 411 566	2 551 526	139 960	76,700	2,356
- ABNS9	276	13 081	13 080	-0,09	0,393	0,003
- ADWYA	30 000	251 574	252 180	606	7,581	0,273
- AMEN BANK	3 328	163 743	174 454	10 711	5,244	0,036
- ARTES	4 500	53 073	54 378	1 305	1,635	0,018
- ATL	5 000	21 878	26 595	4 717	0,799	0,029
- ATTIJ BANK	11 000	230 446	236 159	5 713	7,099	0,037
- ATTIJ BANK NS	1 250	26 350	26 836	486	0,807	0,004
- BH	6 500	175 500	179 166	3 666	5,386	0,036
- BNA	23 450	257 267	267 049	9 782	8,028	0,073
- BNA S9	7 000	38 220	56 840	18 620	1,709	0,022
- BT	1 000	51 425	96 950	45 525	2,914	0,009
- BTE (ADP)	6 500	173 797	200 512	26 715	6,027	0,144
- ESSOUKNA	20 000	96 853	107 660	10 807	3,236	0,030
- CIMBIZ	13 050	150 075	108 380	-41 695	3,258	0,665
- SIMPAR	4 000	122 771	149 592	26 821	4,497	0,571
- SOTUMAG	15 000	26 370	23 355	-3 015	0,702	0,167
- SPDIT	20 000	122 451	120 740	-1 711	3,630	0,074
- STAR	1 000	120 762	144 191	23 429	4,334	0,043
- TPR	17 418	92 905	97 558	4 654	2,933	0,048
- TUNISAIR	50 000	135 526	124 300	-11 226	3,737	0,047
- UIB	5 000	87 500	91 550	4 050	2,752	0,026
OPCVM :		126 487	144 069	17 582	4,331	-
- CONFIANCE FCP	500	50 000	58 160	8 160	1,748	-
- POS	250	26 487	26 055	-431	0,783	-
- PROGRES FCP	500	50 000	59 854	9 854	1,799	-
Droits :		14 880	15 085	204	0,453	0,091
- ABDA09	3 604	14 632	15 029	396	0,452	0,013
- ABDA381/27	2	1	4	3	0,000	0,000
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45		-45	0,000	0,028
- TRDA1/15	3	2	2	-	0,000	0,000
Total en Dinars		2 552 933	2 710 679	157 746	81,484	2,447

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2009	% actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	700	700 000	2 085	702 085	21,105
Total en Dinars		700 000	2 085	702 085	21,105

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Gestionnaire (BNA Capitaux)	11 586	8 595
Dépositaire (BNA)	297	296
<i>Total en Dinars</i>	11 883	8 891

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Commissaire aux comptes	6 982	8 267
Conseil du Marché Financier (CMF)	297	199
Rachats en Bourse	37 662	-
Autres (personnel...)	29 480	21 745
<i>Total en Dinars</i>	74 421	30 211

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Capital début de l'exercice :		
- Montant	3 361 100	3 574 800
- Nombre de titres	33 611	35 748
- Nombre d'actionnaires	181	196
Souscriptions réalisées :		
- Montant	9 277 200	6 210 900
- Nombre de titres	92 772	62 109
Rachats effectués :		
- Montant	-8 985 200	-6 424 600
- Nombre de titres	89 852	64 246
Capital fin de l'exercice :		
- Montant	3 653 100	3 361 100
- Nombre de titres	36 531	33 611
- Nombre d'actionnaires	169	181

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-885 172	-941 331
- Résultat non distribuable exercice clos	-941 331	-1 061 685
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-1 341 669	-3 395 758
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	1 283 825	3 377 262
- Résultat non distribuable de la période antérieure	114 003	138 850
Sommes non distribuables de la période en cours :	537 581	56 159
- Résultat non distribuable de la période en cours	638 110	114 003
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-1 495 265	-1 341 669
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	1 394 736	1 283 825
Total en Dinars	-347 591	-885 172

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat d'exploitation	14 627	17 465
Régularisations lors des souscriptions et des rachats d'actions	6 479	-609
Total en Dinars	21 106	16 856

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/10 au 31/12/2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Dividendes des actions	-	-	95 728
Revenus des titres OPCVM	-	-	7 530
Total en Dinars	-	-	103 258

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/10 au 31/12/2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Revenus du compte placement BNA	4 535	4 626	19 806
Total en Dinars	4 535	4 626	19 806

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10 au 31/12/2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Rémunération du gestionnaire	11 587	8 595	37 199
Rémunération du dépositaire	297	296	1 180
Total en Dinars	11 884	8 891	38 379

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10 au 31/12/2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Primes et indemnités	9 578	9 552	38 000
Jetons de présence	3 394	3 394	13 500
Redevance CMF	828	614	2 657
Honoraires	2 016	1 960	7 796
Autres	1 518	-6 288	5 267
Total en Dinars	17 334	9 232	67 220

Les autres charges d'exploitation relatives à l'exercice 2009 sont minorées de la somme de 11 145 DT représentant l'écart entre leur estimation faite pour les besoins de leur abonnement sur les quatre trimestres et leur montant réel (s'élevant à 79 715 DT).

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/10 au 31/12/2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Résultat d'exploitation	-24 683	-13 497	17 465
Résultat non distribuable (*)	16 100	-294 658	114 003
Total en Dinars	-8 583	-308 155	131 468

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2009	Période du 01/10 au 31/12/2008	Exercice clos le 31 décembre 2008
Variation des plus ou moins-values potentielles	-147 117	-294 658	82 590
Plus ou moins-values réalisées	171 758	-	33 584
Frais de négociation	-8 541	-	-2 171
Total en Dinars	16 100	-294 658	114 003